

## Compte rendu

Présence des élus : Mme BOURIC, M. CHAPIGNAC, M. LARGERON, M. SEVENIER

### **Ordre du jour :**

- **Point sur les marchés du mercredi et samedi : navette, horaires, animations prévues.**
- **Point sur l'avancement des travaux du Parc Mignot.**
- **Circuit à définir pour déambulation dans la vieille ville le 24 juin, dernier Conseil de Quartier avant les vacances.**

Avant d'entamer l'ordre du jour Lucienne BONNET rappelle les moyens de communication qui sont mis à disposition des membres du C.Q : boîte aux lettres (adresse Mairie), boîte à idées installée en fond de salle à chaque réunion et adresse courriel :

[conseildequartier.centreville@mairie-annonay.fr](mailto:conseildequartier.centreville@mairie-annonay.fr)

Au moment de l'émargement il a été demandé de vérifier les adresses courriel, il semblerait que certaines soient incorrectes.

Les personnes excusées sont annoncées.

Ensuite L. BONNET demande à Thierry CHAPIGNAC de bien vouloir donner quelques précisions sur la mise à disposition d'une personne par la mairie pour les réunions de Conseil de Quartier à venir.

Thierry CHAPIGNAC indique que ce manque pourrait être comblé à la rentrée de septembre. La question est étudiée avec G. PERRIER de la mairie pour trouver une solution pour la rentrée.

### **Point sur les marchés du mercredi et samedi :**

Patrick LARGERON élu référent sur ce thème, donne des réponses à ce premier point. Le débat s'installe aussi avec **les membres du conseil qui proposent quelques solutions.**

Les maraichers ont été très nombreux durant ce mois de mai, il s'avère pourtant difficile voir impossible de les « étirer » rue Boissy d'Anglas, ils ne le souhaitent pas. Il a été envisagé d'y installer les producteurs Bio, sans plus de succès.

Le marché sera bien maintenu sur la place de la Liberté et absolument pas déplacé place des Cordeliers. C'est une confirmation.

La proposition d'envisager d'autres horaires est toujours à l'étude.

La navette s'installe progressivement, 60 voitures étaient stationnées au parc Riboulon (Pas d'info pour la place Michelet) toutefois la signalisation n'est pas très bonne.

**Quelques solutions : Repositionner les panneaux informateurs qui sont trop près du sol, installer des panneaux à l'entrée de la ville indiquant les parkings navette marchés, poursuivre les messages sur la radio Chérie FM.**

Pour continuer dans la signalisation : les barrières installées bloquant l'accès à la place et indiquant les horaires sont invisibles et non respectées.

**Une solution : installer des feux clignotants certainement plus voyants et surtout peu onéreux, l'essai vaudrait qu'il soit tenté.**

Les voitures oubliées : toujours « oubliées » par la police municipale, quant à la fourrière, le garage contacté il y a quelques temps n'est plus intéressé.

**Ces problèmes longuement évoqués lors de précédentes réunions n'ont pas trouvé de réponse.**

Les animations qui avaient été présentées par P. LARGERON et Thierry MANDON, placier, ne verront pas le jour. De grosses difficultés sont survenues telles que : du personnel municipal malade, un investissement des trois commerçants de la rue Boissy d'Anglas initiateurs de ces animations non maintenu et trop peu de personnes municipales investies.

Quelques autres données précisées par P. LARGERON : Obligation de mettre aux normes d'hygiène et de sécurité les marchés ; la halle couverte n'est pas dans l'immédiat à l'ordre du jour ; la réfection des toilettes place de la Liberté n'est pas à envisager, ni leur remplacement par des toilettes du type de celles de la place de la Libération, le coût reste trop élevé.

**Le C.Q note peu de points positifs dans cette présentation**

\*\*\*\*\*

**Point sur l'avancement des travaux du Parc Mignot :**

Patrick LARGERON reste l'interlocuteur pour ce sujet. Il rappelle que le parc a été décimé en décembre 1999 lors de la tempête.

- Les égouts qui passent dans le parc ne devaient être refaits qu'en partie, compte tenu de l'état des canalisations, celles-ci seront changées en totalité.
- Des travaux d'aménagement ont déjà été réalisés par des personnes du COSA (organisme de réinsertion) mandaté par la mairie.
- Les balustres vont être remplacées et les bassins seront remis en eau prochainement.
- La réfection de la passerelle est envisagée et la remise en état de la cascade possible.
- Le parc est actuellement fermé la nuit.

M. SEVENIER nous indique que la ville d'Annonay a été récompensée lors du concours des villes fleuries, elle a reçu des bons d'achats qui pourraient être utilisés pour acheter des arbres afin qu'ils soient plantés dans ce parc. Cette idée émane du Conseil municipal des jeunes.

Sur le fleurissement, il pourrait être aussi envisagé de relancer l'opération « les balcons ou fenêtres fleuris ». Dans certaines villes, la municipalité incite ces habitants à participer, en leur offrant un sachet de graines.

**Quelques questions du C.Q : Pourquoi les laveuses utilisent-elles de l'eau potable pour laver les rues, compte tenu des réservoirs disponibles sur Annonay et surtout du prix de l'eau ?**

**Ne peut-on installer des jardins collectifs dans la partie basse du parc ?**

**Les fontaines seront-elles remises en eau pour la journée du Patrimoine ? (sujet évoqué par Mme BONIJOLY lors d'une réunion précédente).**

Patrick LARGERON répond : Pour les laveuses, l'eau des réservoirs doit être pompée pour être utilisée. L'installation mais surtout l'achat d'une pompe est trop onéreux pour le concevoir.

Il est impossible d'installer des jardins collectifs dans un espace public.

La remise en eau des fontaines est plus difficile que prévue. Le coût des travaux a été chiffré, pour celle du Champ de Mars : 9 500 €, pour celle de la place Grenette : 5 900 € et pour la place de la Liberté : 9 400 €. La recherche de mécènes s'envisage moins

facilement compte tenu du contexte économique, toutefois de grandes entreprises ont été contactées. La journée du Patrimoine n'aurait que la fontaine de la place Grenette remise en état mais rien n'est encore certain à ce jour.

C'est à partir de ce dernier état de fait que le mécontentement du Conseil de Quartier s'est fait ressentir. Depuis octobre 2009, le C.Q travaille et propose sur des sujets dont on aurait pu espérer une amélioration progressive, il semblerait que ce ne soit pas le cas !

Alors la question de l'utilité du Conseil de Quartier a refait surface. Plusieurs anecdotes comme le n° de tél. donné pour les interventions de petits travaux, bien évidemment le travail non effectué de la police municipale etc, sont venues confortées le malaise exprimé.

Sans est suivi un débat sur les possibilités et la légitimité d'être entendu quand on est une simple force de proposition.

Certains membres ont laissé craindre à une démotivation de participation.

Il était proposé après cette explication indispensable de passer au dernier sujet.

\*\*\*\*\*

### **Circuit de déambulation dans la vieille ville :**

Le périmètre retenu sera grosso modo le triangle PNRQAD, le tracé est confié à André DENUZIERE notre infatigable marcheur, la proposition de solliciter Mme SENECLAUZE de l'Office de Tourisme, n'est pas retenue.

L'heure et le lieu de départ convenus sont : 20h00 à la salle du GOLLA (comme habituellement), malgré l'absence regrettée de certains membres fidèles, il est maintenu la date du 24 juin pour ce circuit.

\*\*\*\*\*

### **Questions diverses :**

- Les jours et horaires d'enlèvement des ordures ménagères ne sont pas respectés.
- Vider les containers plus régulièrement.
- Installer une poubelle au parking des Consuls.
- Etat de saleté de la rue de Deume.
- Entrée du parking à droite de l'immeuble des Platanes, en haut de la rue Sadi Carnot, souvent bloquée par une voiture stationnée (la possibilité de peindre une case comme devant la station service JURDIT au dessus est impossible, c'est une case « achetée » à la mairie).
- Stationnement d'une voiture systématiquement garée sur le grand trottoir devant le cinéma qui empêche tout accès de passage, aux personnes à mobilité réduite.
- Incivilité des conducteurs pour l'arrêt minute (pain, banque etc) de stationnements gênants, sans jamais être verbalisés.
- Prévoir une protection des escaliers en colimaçon parking de la gare routière.
- Nettoyage derrières les panneaux de la gare routière.

Thierry CHAPIGNAC informe qu'il a demandé à la municipalité à ce que des membres du Conseil de Quartier soient associés au groupe de travail sur le projet de l'aménagement du centre ville.

Affaire à suivre.

**PROCHAINS CONSEIL DE QUARTIER: JEUDI 24 JUIN ET JEUDI 30 SEPTEMBRE A 20H00 SALLE DU GOLLA.**